



Mont-Tremblant reprend la gestion de son réseau de sentiers

(*Mont-Tremblant, le 25 avril 2018*) – La Ville de Mont-Tremblant reprend la gestion de son réseau de sentiers. Le Conseil peut entreprendre cette nouvelle étape grâce à son Plan directeur des parcs et sentiers récemment adopté, à l'expertise au sein de son Service de la culture et des loisirs et au travail des membres de l'organisme Plein Air Mont-Tremblant (PAMT).

« Je remercie les membres de Plein Air Mont-Tremblant pour leur participation et leur souci d'amélioration mis au service du bien commun. Le Conseil poursuivra donc le travail avec efficacité et efficience à la mise en œuvre de son Plan directeur des parcs et sentiers. De plus, il établira les priorités qui répondront aux besoins des utilisateurs et aux tendances plein air », a expliqué Pascal De Bellefeuille, maire suppléant.

C'est le Service de la culture et des loisirs qui assumera la responsabilité des sentiers avec sa directrice, Catherine Martel, qui possède une grande compétence dans le domaine. Elle sera épaulée par une équipe multidisciplinaire, soit les services de l'urbanisme, des travaux publics, ainsi que de l'environnement et du développement durable. Naturellement, madame Martel entend compter sur l'expertise des utilisateurs de sentiers en les consultant.

Plein Air Mont-Tremblant a bien mis la table et la Ville poursuivra le travail entrepris et s'assurera que le réseau de sentiers devienne un formidable produit d'appel au profit des gens de Mont-Tremblant, des villégiateurs, des touristes et de tous les utilisateurs.

Rappelons que l'organisation Plein Air Mont-Tremblant a été mise sur pied en 2014, dans la foulée du *Plan d'affaires intégré Destination Mont-Tremblant*. À PAMT siégeaient différentes organisations impliquées dans l'utilisation et l'entretien des sentiers existants.

Selon les règlements généraux, le mandat de Plein Air Mont-Tremblant était d'administrer l'ensemble du projet de développement du réseau de sentiers, de la planification jusqu'à l'aménagement et l'entretien, ainsi que de coordonner la pratique des activités sur celui-ci.